

(N° 182.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

RÉUNION DU 20 JUILLET 1922

---

### Rapport de la Commission des Finances chargée d'examiner le Projet de Loi domaniale.

*(Voir le n° 377 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,  
séances des 14 et 18 juillet et le n° 168 du Sénat.)*

---

Présents : MM. le baron DE SADELEER, président; DELANNOY, DUCASTEL,  
FRANÇOIS, HUISMAN-VAN DEN NEST, SEELIGER, SERRUYS, VAN CAU-  
WENBERGH et le baron DE MÉVIUS, rapporteur.

MADAME, MESSIEURS,

Votre Commission des Finances, après examen du Projet de Loi qui vous  
est soumis, et étude de son Exposé des motifs, n'ayant eu aucune observa-  
tion à y faire, nous avons l'honneur de vous en demander l'approbation.

*Le Rapporteur,*  
Baron DE MÉVIUS.

*Le Président,*  
Baron L. DE SADELEER.